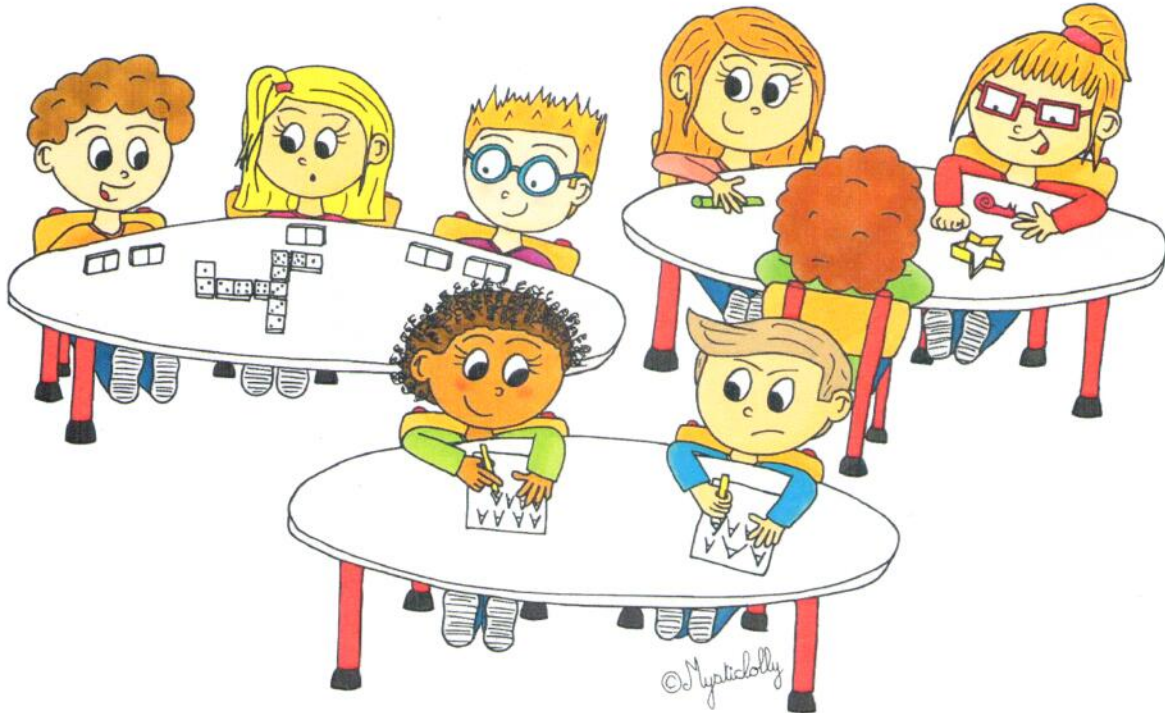




COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



Structure d'accueil pour élèves de 5-6P Harmos

COSSONAY En 2009, plus de 70% des Vaudois avaient plébiscité l'accueil parascolaire des enfants de quatre à quinze ans. La réforme de la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) oblige les communes à mettre en œuvre un socle minimum de prestations avant et après l'école.

Reprise par l'AJERCO

A Cossonay, jusqu'au terme de l'année scolaire en cours, c'est la REF-fourchette, structure privée dirigée par Sandrine Ulm, qui accueille les enfants de 1 à 6 P. «A la rentrée d'août, elle est reprise par l'AJERCO (Accueil de Jour des Enfants pour la Région de Cossonay), structure d'accueil avec une politique tarifaire et qui sera concentrée sur les élèves de 1 à 4 P, vu les besoins énormes recensés dans la région», précise Valérie Induni, Municipale (photo en médaillon).

Donc, les élèves de 5-6 P ne bénéficieront plus de l'accueil assuré jusqu'ici par la REF-fourchette.

Quand ? Où ? Comment ? Combien ?

Des parents d'enfants de 5-6 P ont donc interpellé les Autorités de Cossonay qui ont opté pour organiser un essai de prise en charge 4 après-midi par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de la fin de l'école jusqu'à 18h30, choix découlant de l'expérience et des constats de Sandrine Ulm à la REF fourchette concernant les élèves de cet âge.

La Municipalité met ainsi sur pied une organisation assez équivalente aux APEMS lausannoises (Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire) et qui permettent aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Pour ouvrir cette structure, il faut des enfants! D'où l'appel lancé à travers cet article (et l'annonce officielle de la Commune parue

dans l'édition du 15 mai du *Journal de la Région de Cossonay*) afin d'inciter les personnes intéressées à s'annoncer auprès du Greffe municipal afin de remplir le formulaire d'inscription. «Nous ferons l'évaluation à fin juillet, moment où nous prendrons notre décision. Je souhaite vraiment que nous ayons assez d'enfants pour concrétiser ce projet!», poursuit Valérie Induni.

Accueil provisoire

Une assistante socio-éducative, secondée par une collaboratrice, en sera la responsable. Avant d'opérer dans un lieu définitif à la Rue Neuve dépendant de la construction du complexe scolaire des Chavannes, ce binôme accueillera les enfants temporairement à la Protection civile. «Ces locaux, un peu austères, sont d'une taille bien pratique. Ils disposent de toilettes, de

coins pour les 4 heures ou pour les occupations diverses. Avec un peu d'imagination, on pourra les égayer, les décorer et les équiper pour que l'ambiance soit sympathique.» Il est par ailleurs prévu que les enfants fassent régulièrement des sorties nature.

Inscrivez-vous !

Le tarif demandé a été fixé à CHF 25.- par après-midi, ce qui s'avère fort raisonnable! Alors, parents, plus vite vous annoncez vos intentions, plus vite la Municipalité pourra prendre les dispositions nécessaires afin de concrétiser la création de cet accueil 5-6 P. Des formulaires de pré-inscription vous attendent au Greffe municipal, ainsi que sur le site internet www.cossonay.ch. «Pour nous, le but est de commencer par une offre modeste afin de rendre service aux parents. Puis, en fonction de sa fréquentation, de l'adapter en conséquence dans le futur!», conclut Valérie Induni. ■



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

Eau de consommation

La Municipalité fait suite à l'avis à la population du jeudi 11 mai 2017, distribué par un tout-ménage le vendredi 12 mai 2017 au matin concernant la qualité de l'eau de consommation. Après avoir mené les investigations d'usage, la Municipalité apporte les compléments d'informations suivants:

1. Une pollution ponctuelle du réseau d'eau potable, par le refoulement d'un volume d'eau de 55 m3 dans le réseau à la station de pompage « En Marche » est intervenue le mercredi 10 mai 2017 entre 20h00 et 23h00. Cette eau a été contaminée par des eaux de ruissellement qui se sont infiltrées dans l'ouvrage.

2. Suite aux odeurs inhabituelles constatées par la population, la Municipalité a émis préventivement l'avis de ne plus boire l'eau du robinet sans la faire bouillir au préalable.

3. Deux chlorations « choc » ont été effectuées pour désinfecter le réseau le jeudi 11 mai en fin de journée et le vendredi 12 mai en fin de matinée.

4. Une purge systématique des conduites a été réalisée.

5. Des analyses bactériologiques ont été réalisées le week-end dernier sur les échantillons que le service des eaux a prélevé le samedi 13 mai dans la matinée.

6. Les mesures préventives de l'avis du 11 mai dernier sont levées, les résultats des analyses ayant démontré que la qualité de l'eau est conforme à la législation fédérale sur les denrées alimentaires.

A titre préventif, la Municipalité vous recommande d'ouvrir tous les robinets de votre logement et laisser couler l'eau pendant 10 minutes et de vider puis remplir à nouveau les chauffe-eau. Ces informations sont également à votre disposition sur le site Internet de la commune www.cossonay.ch ou aux piliers publics.

Bibliothèque communale horaire de l'Ascension

Nos bibliothécaires vous informent que la Bibliothèque communale sera fermée le samedi 27 mai 2017. L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un excellent week-end de l'Ascension!

Administration communale horaires mai 2017

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés les jeudi et vendredi 25 et 26 mai 2017 (Ascension) ainsi que le lundi 5 juin 2017 (Pentecôte). Les différents services communaux sont ouverts selon les horaires habituels les autres jours de la semaine.

Centre de tri des déchets

Le Centre de tri des déchets sera fermé le jeudi 25 mai et ouvert les vendredi et samedi 26 et 27 mai 2017 selon les horaires habituels (Ascension). Il sera également fermé le lundi 5 juin 2017 (Pentecôte).

Visite de la Vieille Ville

Le samedi 17 juin prochain, les guides du patrimoine effectueront une visite guidée de la Vieille Ville de Cossonay.

Le rendez-vous est fixé à 10h00 à l'avenue du Funiculaire, à la hauteur de l'arrière du cinéma Casino. Coût Fr. 10.- par personne. L'inscription est obligatoire auprès du Greffe municipal (021.863.22.00) ou sur notre site www.cossonay.ch.

Usage des tondeuses à gazon

Les beaux jours arrivant, la Municipalité rappelle que le règlement de police interdit la réalisation de travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie circulaire, meule etc.) entre 12h00 et 13h00, ainsi qu'à partir de 19h00 jusqu'à 7h00, respectivement 8h00 le samedi. Cette interdiction court également du samedi dès 17h00 au lundi à 7h00.

Mérite sportif et distinction culturelle

L'an dernier, la Municipalité remettait pour la première fois un mérite sportif et une distinction culturelle. Cette année, bien que le délai de dépôt des dossiers ait été reporté à fin janvier 2017, deux dossiers seulement ont été déposés. Aussi, la manifestation est reportée à 2018. Pour rappel, le délai pour déposer un dossier est fixé au 31 décembre de chaque année.

LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES
DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE



PUB



COSS-AÎNÉS INFO

Activités à Cossonay pour les séniors,
mois de juin 2017



TABLE RÉGIONALE À SULLENS. Dimanche 23 juillet à 11h30. Renseignements et inscriptions au 021 861 18 32 ou au 079 622 24 78.

Cours Informatique à Cossonay. Mardi 27 juin de 8h30 à 11h30. Atelier astuces et questions. Inscription obligatoire au 024 425 78 36. Prix Fr. 20.-.

Rendez-vous jeux, salle de paroisse catholique de Cossonay. Mercredi 21 juin, de 14h à 17h. Renseignements auprès de Marlyse Landry, 079 562 87 64. Participation: Fr. 5.- avec collation.

Tables d'hôtes (prix Fr. 15.-) - **Table bistrot** (prix Fr. 16.-)

Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition.

Table Surprise	mercredi 14 et	Ariane Chevrain
Petite Rue 13	dimanche 25 juin	021 861 42 35

Table au bistrot	mardi 6 juin	Françoise Martelli
Restaurant PAM		021 861 22 23

Groupe de balade (1 heure): lundis 12 et 26 juin. Rdv Espace Landry, 9h00. Renseignements et inscriptions auprès de Françoise Martelli, 021 861 22 23.

Groupe de marche: programme et renseignements auprès de Marlyse Landry, 021 861 43 29 ou 079 562 87 64.

15 juin: Le Risoud par la Roche Champion et la Roche Bernard.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale
Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.